

## « Les étudiants ont retrouvé un plaisir de manger »

**Entretien avec Dominique Nicolas,**  
co-fondateur et co-président du Centre ressources  
d'écologie pédagogique de Nouvelle-Aquitaine (Crepaq).

**La Santé en action : La crise sanitaire a-t-elle mis en lumière la précarité alimentaire des étudiants ?**

Dominique Nicolas : La situation était déjà connue, et notre association avait initié avant la crise de la Covid-19 différentes actions pour l'améliorer. Cette précarité alimentaire s'est aggravée lors de la pandémie, beaucoup d'étudiants ayant perdu leur job. Ensuite, il y a eu une flambée des prix des produits alimentaires. Nous constatons que le système d'aide d'urgence a atteint ses limites. Nous pensons, comme d'autres, qu'il devrait être remplacé par un droit à l'alimentation, une allocation donnée à chacun pour une alimentation saine, durable et locale. Aussi avons-nous décidé de passer à la vitesse supérieure en imaginant, sur le modèle d'autres expérimentations menées en France, un projet de sécurité sociale de l'alimentation (SSA) dédiée aux étudiants. Il repose sur les trois principes historiques de la sécurité sociale : l'universalité, une cotisation en fonction de ses revenus, une gestion démocratique par les citoyens.

**S. A. : Comment avez-vous mis en place cette expérience ?**

D. N. : Nous avons porté cette action avec La Gemme, une association qui a développé une monnaie locale girondine afin de favoriser l'économie de proximité, sociale et solidaire. Le projet a été mis en œuvre entre septembre 2023 et juin 2024. Il a été co-construit au sein d'une caisse locale de l'alimentation, composée d'étudiants, d'associations étudiantes et de solidarité, les deux universités de Bordeaux, des acteurs agricoles et de l'alimentation, des collectivités comme Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux. Nous avons lancé un appel auprès des campus bordelais, 150 étudiants ont été tirés au sort parmi 280 candidatures. Seuls ceux vivant chez leurs parents ont été écartés. Chaque participant cotisait au moins 10 euros par mois ; il recevait en contrepartie l'équivalent en monnaie locale de 100 euros, versés sur le portefeuille électronique de son Smartphone.

Les « gemmes » pouvaient être dépensés dans des magasins ou chez des producteurs conventionnés, respectant la charte éthique, sociale et environnementale de l'association.

**S. A. : Quels sont les retours des participants ?**

D. N. : Leurs appréciations sont enthousiastes. Incontestablement, cette action a changé leurs apports nutritionnels puisqu'ils ont eu accès à une alimentation plus saine. Les étudiants ont retrouvé un plaisir de manger voire de cuisiner avec des produits de qualité. Certains nous ont raconté avoir pu inviter des amis pour un repas sympathique, différent des habituels plats à base de pâtes et de riz. Cette dimension sociale est aussi importante. Les participants ont également témoigné d'un allègement de leur charge mentale ; car une fois le loyer et les charges payés, il ne reste parfois à certains que 40 euros ou 50 euros par mois pour vivre et pour se nourrir.

**S. A. : Ce projet est-il évalué ?**

D. N. : Un groupe de chercheurs pluridisciplinaires (économie, géographie, management) a suivi cette expérimentation. Ses membres sont issus de deux laboratoires de l'université de Bordeaux, de Bordeaux Sciences Agro et de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Les résultats de leurs travaux devraient être publiés en ce début d'année 2025. Un questionnaire avec une trentaine d'items, portant notamment sur les habitudes alimentaires et sur la perception de la précarité, a été administré aux participants au début et à la fin du projet. L'idée est entre autres de vérifier si les changements de comportement se sont maintenus, ou si au contraire les étudiants n'ont pas eu d'autres choix que de revenir à leur façon coutumière de se nourrir, en l'absence d'un coup de pouce financier, tel que celui des 100 euros mensuels reçus pendant l'expérimentation.

**S. A. : Quelles suites allez-vous donner à ce projet ?**

Le budget prévisionnel de l'expérimentation bordelaise était de l'ordre de 200 000 euros ; moins de 10 % de ce budget était assuré par

### L'ESSENTIEL

■

**► Une « sécurité sociale de l'alimentation »**

a été expérimentée sur les campus bordelais afin de lutter contre la précarité alimentaire des étudiants. Les participants, tirés au sort, cotisaient au moins 10 euros et recevaient une somme de 100 euros en monnaie locale pour s'approvisionner dans des magasins proposant des produits bios et locaux. Les premiers résultats montrent une alimentation plus saine et une moindre charge mentale liée aux difficultés de se nourrir.

les cotisations mensuelles des étudiants. Il est difficile d'obtenir des subsides publics et privés, les financeurs exigeant une part d'autofinancement plus conséquente. Nous préparons une seconde phase de l'expérimentation pour la rentrée universitaire 2025-2026, avec l'ouverture du dispositif à l'ensemble de la communauté universitaire – étudiants, chercheurs, enseignants, personnel administratif et technique des campus. Nous espérons convaincre des personnes aux revenus plus élevés de s'inscrire dans ce projet, ce qui permettra d'augmenter l'autofinancement, puisque la cotisation est proportionnelle aux ressources. D'autre part, en Charente, nous menons une autre expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation avec le Département et trois autres associations, et l'hôpital d'Angoulême y est également partie prenante. Lancée début novembre 2024, elle concerne 75 étudiants et 75 allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Prévue sur trois ans, elle devrait nous permettre de tester la capacité d'autofinancement d'un tel dispositif. Et l'évaluation scientifique comportera un volet santé spécifique. ■

**Propos recueillis par Joëlle Maraschin, journaliste.**

**Dossier**

**Inégalités sociales de santé : les leçons de la crise Covid**